

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Certificat d'aptitude  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-208705>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**AO MAITET DE LA NÉ**

**L**'AVANT ceint ans eintre lè dou, Davi et la Julie ! Et vâ! justo ceint : lo beliet tot einti. On l'arâi pardieu pas de : Davi étai oncora vedzet qu'on diâblio, et la Julie crâna qu'onna serpeint. D'ailleu l'âdzo qu'on a lâi dit rein, mâ bin l'âdzo qu'on paraît. Et se l'avant lo siècle, s'ein cheintant pas mè que se l'avant z'u coumenii l'autr'â, principalameint la Julie.

Onna né — l'étai ào coumeincemeint de sti sailli — l'étant cutsi l'on dè coûte l'autro, que-met dou bravo z'epâo que l'étant, câ n'avant pas zu la moudâ dâi l'h'besson (lè lits jumeaux, que diant ein français). L'avai fê bin biau tandu la dzornâ : lo sélâo l'étai frais et rovilleint que-met onna damuzalla la demeindze, lè pomma l'avant accroutsi la galèze filiau dessu lè brantse iô lè folhie bussâvant, l'herba reverdes-sâi quemet on drapeau cantonal tot batteint nâovo, lè z'ozî sublliâvant lau pe galèze tsanson ein tserryeint lau butse po lau nid. On arâi de que la terra se redzoissâi d'ître ao sailli.

La Julie soudzive à tot cein ào l'hâ, et cein la gravâve de droumi. Etâi-te bin su que l'avai cinquant'ans ? L'étai que seimblâve, l'autra demeindze la vèprâ que son Davi lâi avai dé-mandâ d'ître son boun' ami. Oh ! lâi avai pas de, ma rein qu'à la facon que lâi avai troupâ su lè pâ à l'abbayâ, ein danseint, la Julie l'avai bin vu que son tieur l'étai su lè pâ. Et du cein ! quand couennâvant einseimblie, bré dessu, bré dèso, lè demeindze dein lè seindâ d'au gros prâ, sè dèvèzavant pas tant, pas lo Davi principalemeint, mâ on s'amâve bin ! allâ pâ. Pu, s'étant maryâ. Et la Julie sè rappelâve lè z'hailllon que l'avai met : son boquiet su sa tita, sa balla roba et sè solâ que pioulâvant...

Oï ! la Julie repassâve tot cein dein sa tita. Adan, tot pljian, quemet quand on dèvese à n'on malâde, ie fâ :

— Dayi!... Do-to ?  
— Na.  
— Eh bin ?...

MARC A LOUIS.

**Le fâcheux.**

Oh ! la maudite compagnie  
Que celle de certain fâcheux  
Dont la nullité vous ennuie :  
On n'est pas seul ; on n'est pas deux !

**Petites définitions.**

*Cambrioleur.* — Emporte-pièces.  
*Corsel.* — Garde-côtes... cuirassé.  
*Brocanteur.* — Case-croûtes.  
*Promesse.* — Un vœu... de la veille !  
*Cor aux pieds.* — Le baromètre du pauvre.  
*Appétit.* — La faim du monde.

**LETTRE D'UN SOLDAT DE 1831**

**D**ANS les derniers jours de 1830, la Diète fédérale, réunie en session extraordinaire, prit les mesures que nécessitaient les circonstances pour la défense des frontières.

Le 14 mars 1831 le premier contingent de Genève (bataillon Lafontaine) fut caserné au bas-tion de Hollande pour se préparer à se diriger sur le Valais et aller garder les hauts passages, car des troupes autrichiennes occupaient le versant sud des Alpes du Piémont et de l'Ossola. Une semaine plus tard ledit contingent se mettait en route, tandis que de son côté le Valais nous envoyait un bataillon commandé par le major Ganioz.

Voici, dans sa simplicité et dans une orthographe que nous respectons scrupuleusement, quelques extraits du récit qu'un soldat genevois faisait à ses parents de ce voyage de Genève à Erigüe et des petites péripéties de la campagne :

a mademoiselle  
m'delle Marguerite Coughnard  
chez les Demoiselle Rillet Necker  
à Genève.  
Brig le 30 mars 1831.

Mon très chers père  
et ma très chers mère.

Je met la main à la plume pour vous faire savoi de mes nouvelle. Je me porte Bien mais on est tous venu noir et maigre nous avons été Bien Reçu dans le pays de Vaud. J'ai logé à rolle à un village aux deu appelé monts j'étoit tout seul Chez un nommé Bovare qui m'a bien reçu et à Lausanne chez le maître des maumier nous étions trois Jn patez et Jn Coughnard de Chancy et moi y nous a logé à L'écu de france et de là nous sommes parti sur un bataux à vapeur et sur une Barque.

nous avons Débarqué à ville neuve nous y avons fait alte un moment et nous avons été Couchez à aigle avec Jn Durant Charle bon Jn patey et moi Chez un farmacien qui nous a Reçu tout ce que l'on peut de mieux après avoir bien soupé nous l'avon invitâ à prendre un verre de... avec nous et il payé Catorze Bouteille de Bouchez il n'a pas été question dans payer une depuis nous sommes venu à Martigny mais sa a Changé de Direction quand on entrait dans nos Logement les habitant se cachaient on les saluait on ne nous Répondait Rien ce n'était que un moment après qu'il osait se montrer Je croit qu'il ne Ballayait jamais les pièce et equecetera ny manquait pas de la nous... venu à sion ou nous avons été assez Bien Reçu et de là nous sommes venu à tourtemagne et de Tourtemagne nous sommes venu à Brig ou nous sommes actuellement.

Les habitans du Valley son salle et ce nest qu'une Coline de montagne Il ny a place que pour passer le Rhone et la route Le peu de terrin pla qu'il y a net que des marais quelque petits coin de semé Comme des Carôs de Jardin tous Les village son dans les montagnes je ne peut pas m'imaginer de q'uois ce pays se nourri les montagne ne son pas riche car ce net que de rocher affreux peu de Bétaille quelque Chèvre le pain que les abitan mange et aussi noir que la Cheminé et dur Comme de la mollasse on pourrait Bién le conserver 100 ans nous sommes parmi Les alleman on peut a peine se faire entendre.

Je suis Logé Chez un menuisier avec le Caporal fontaine de soral nous avons une mauvais hordinnaire petite rassion de viande point de Légume Le pain net pas si Baux qu'il n'était a Genève Les habitant son pauvre il ne nous donne rien nous sommes a 7 lieue de frontière D'Italie Le vin vien tout d'italie il ne se vend que 7 Batz le pot mésure Bau-coup moins Grande chez nous ceux qui non pas d'argent son dans une position

Dans ces endroit il ny a que Des Eglise Chapelle hermitage Jésuite Et Curé Il y a plus de trois Char à échel d'ossement de mort dans une Espèce de Bollon et on voi plus de 100 tête de mort exposé sur les mur d'une Eglise... François Dufour et Gabriel Dufour son en Détachement a un village une Lieu plus Loin Dans la montagne Il se portait bien quand je les ai quitté, Etienne Durand et logé près de moi il son quatre dans un vieux Chateau il on toute les Chambre Excepté une il ny a qu'une vieille femme dans ce Chateau Il son 4 Jn Isaac Dufour seraillon d'Airlaville Jn Coughnard de Chancy...

(Suivent des propos sur les affaires domestiques.)

Et Je suis toujours et pour la vie ton dévoué fils,  
Pre François Coughnard.  
(Journal de Genève.)

**L'éventail.** — D'aucuns prétendent qu'une femme fait parfois plus de ravages avec son éventail qu'un général avec son épée.

Aussi a-t-on proposé la création d'une académie où l'on dresserait les jeunes demoiselles au jeu de l'éventail.

Les divers commandements seraient :

Préparez vos éventails !  
Déferlez vos éventails !  
Déchargez vos éventails !  
Mettez bas vos éventails !  
Reprenez vos éventails !  
Agitez vos éventails !

**BÉNÉDICTION**

**U**n moine cordelier était l'hôte assidu d'un évêque dont il prisait fort la table, toujours très appétissante.

Un jour que le prélat donnait un grand dîner, quelques convives obtinrent, non sans peine, de l'amphitryon, la permission de jouer une innocente farce au cordelier.

On mit de l'eau dans une bouteille bouchée, ficelée, étiquetée avec soin, puis on fit mander le moine.

— Mon frère, dirent les convives, en lui tenant une coupe, qu'ils remplirent du « précieux nectar », nous allons boire à la santé de Sa Grandeur et à la nôtre.

— Très volontiers ! fit le moine, en jetant un coup d'œil de convoitise sur le flacon.

Lorsqu'il eut le verre en main, il s'aperçut aussitôt de la supercherie, mais n'en laissa rien paraître.

Il se tourna respectueusement vers l'évêque :

— Monseigneur, dit-il, je ne boirai pas que vous n'ayez donné votre sainte bénédiction sur ce nectar.

— Cela est fort inutile, mon frère.

— Monseigneur, je vous en conjure.

Les convives insistèrent auprès du prélat pour qu'il veuille bien acquiescer au désir du moine.

L'évêque céda à leurs instances.

Alors, le moine appela un laquais et lui tendant son verre :

— Tenez, dit-il, portez cela à l'église ; un cordelier n'a jamais bu d'eau bénite.

**Deux maux.** — Pourquoi vous plaignez-vous de votre femme ?

— Parce qu'elle sait faire la cuisine et se refuse à la faire.

— Et moi, donc ! Ma femme ne sait pas faire la cuisine, mais s'obstine à la faire !

**Certificat d'aptitude.**

Un de nos lecteurs nous communique le certificat suivant :

« Le Conseil communal de... déclare que Mme... née... épouse de... originaire de notre commune, y a pratiqué le métier de sage-femme pendant une période consécutive de six ans, ce, à l'entière satisfaction de toute la population.

» La renommée de sa clientèle s'étendait en outre jusque dans les localités environnantes.

» A l'appui de ce qui précède, nous avons conséquemment le devoir de recommander en toute confiance cette personne à la bienveillance des Tit. autorités, ainsi qu'à l'honorâble public que le besoin de ses services pourrait réclamer.

» Donné en Conseil à... le...

(Signatures.)

**CHEZ NOS VOISINS D'EN FACE**

*La soupe au poivre.* — *La chèvre expiatrice.* — *Coquin d'amour !* — *Tsancro dé Mousella !* — *Secondes noces.* — *Garde nuptiale.* — *Les relevailles.*

**V**oici encore quelques curieuses coutumes d'antan, chez nos bons voisins d'en face.

Elles sont peu à peu en train de disparaître. Dans la vallée de Thônes et peut-être dans d'autres communes, avant de se mettre à table on enfermait les époux dans une chambre pour y manger la *soupe au poivre*. Sur une petite table, il y avait une assiette remplie de soupe bien salée et archi-poivrée ; ils devaient la manger avec la même cuiller (rite d'union), et ne pas en laisser une goutte ; une garde de jeunes gens était placée derrière la porte pour empêcher toute tricherie et faire rire l'assistance par des

<sup>4</sup> *De quelques rites de passage en Savoie*, par A. van Gennep. Extrait de la « Revue de l'histoire des religions » (Annales du musée Guimet).